



## J'essaie d'acheter un bien mais difficilement !

Par **greenfairy**, le **08/10/2008 à 16:46**

Bonjour,

Je correspond avec un propriétaire depuis plus de deux ans afin d'acquérir un bien immobilier (moins de 10 m<sup>2</sup>). En semi-abandon et très mauvais état.

Ce propriétaire m'a donné son accord par écrit pour une somme proposée. Un dossier a donc été constitué chez le notaire. Suite à quoi manquaient deux pièces administratives concernant le propriétaire.

Mon notaire et moi lui en avons fait la demande. Mais nous sommes restés sans réponse depuis, ce malgré moult relances.

Aujourd'hui, ce jour même, il se trouve qu'une agence a été mandatée afin de mettre en vente ce bien. A une somme bien supérieure (le triple !).

Ai-je un recours ? Comment puis-je mettre les chances de mon côté pour acheter ce bien au prix convenu avec le propriétaire dès le départ ? Suis-je victime d'une discrimination ?

NB : le propriétaire vit à l'étranger, j'ai à l'époque obtenu ses coordonnées au cadastre. C'était une démarche spontanée.

Vous remerciant de votre soutien.

Par **Visiteur**, le **08/10/2008 à 19:05**

Personnellement, j'essayerais de faire une offre à l'agence, pas les temps qui courent, il n'y a pas foule d'acheteurs.